

Communiqué de presse

Naissance de l'association France FinTech : La finance digitale française affiche ses ambitions

Paris, le 11 juin 2015 - Trente six entreprises du secteur de la « FinTech » française ont décidé de se regrouper dans une association qui puisse les fédérer et les représenter : France FinTech.

Cette nouvelle association a vocation à accueillir l'ensemble des entreprises utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques innovants et disruptifs, visant à traiter des problématiques existantes ou émergentes de l'industrie des services financiers.

Le secteur FinTech français est particulièrement dynamique, comprenant un tissu déjà dense de jeunes entreprises couvrant l'intégralité du spectre des services financiers : banque, assurance, investissement, gestion d'actifs, paiements, conseil, etc.

Les Fintech aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne notamment ont déjà fédéré leur écosystème afin de lui donner une visibilité mondiale. La France, terre historique d'innovation dans le secteur se devait de promouvoir ses principaux atouts: ses startups les plus innovantes. C'est l'ambition de France FinTech.

Pour Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du Numérique « *les défis auxquels fait face l'industrie financière sont ceux de toute notre économie. Pour que cette industrie soit un acteur de la révolution numérique, il faut de la simplicité, de la confiance et un soutien résolu aux start-ups et à l'innovation française. Le gouvernement a aussi besoin que le secteur se structure. C'est tout le sens de la création de l'association France FinTech, que je salue.* »

Michel Sapin, Ministre des Finances et des comptes publics, salue également la création de cette association : « *La FinTech est un enjeu majeur pour le développement de services financiers innovants pour tous ; les consommateurs ont tout intérêt à ce que de nouveaux acteurs bousculent les acteurs établis du secteur financier* ».

« Les Français ont des talents reconnus en finance et en mathématiques-ingénierie. Il n'est pas étonnant que le mariage des deux savoir-faire, la FinTech devienne un de leurs domaines d'excellence. Les FinTech françaises s'imposent de plus en plus dans le paysage national et international. Leur importance nouvelle, leurs succès, l'émergence de sujets spécifiques rendaient nécessaire la création d'une association. C'est désormais chose faite » précise Alain Clot, président de l'association France FinTech.

Les principales missions de France FinTech seront donc les suivantes :

- Promouvoir la FinTech française en France et à l'étranger,
- Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics, des médias, des investisseurs, des acteurs historiques du secteur financier, des centres de recherche, etc.
- Partager l'expérience, de connaissances et d'information au sein de la communauté,
- Assurer les relations avec les autres associations du secteur digital en France et à l'étranger.

Présidée par Alain Clot, l'association France FinTech sera animée par un comité directeur composé de 7 membres (Benoît Bazzocchi, Cyril Chiche, Olivier Goy, Jonathan Herscovici, Céline Lazorthes, Nicolas Marchandise, Cédric Teissier).

Les sociétés suivantes sont membres fondateurs de l'association : Advize, Alphametry, Alternativa, Anatec, Bankin, Bolden, Credit.fr, Early Metrics, EosVenture, Evollis, Finance Active, Finexkap, Fluo, France Barter, FundShop, Infotrie Financial Solutions, Invivoo Software, Kantox, Ledger, Leetchi, Lendix, Lendosphère, Lingua Custodia, Linxo, Lydia Solutions, Pandat, Paymium, PayTop, Prêt d'Union, Prexem, ScaledRisk, Slimpay, Smart Angel, Smile & Pay, The Assets, Yomoni.

A propos de France FinTech :

L'association France FinTech, créée en juin 2015, fédère les entreprises utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques innovants et visant à traiter des problématiques existantes ou émergentes de l'industrie des services financiers. Elle est présidée par Alain Clot.

Contact presse : Cyril Chiche - presse@francefintech.org

Biographies du Comité Directeur :

Alain Clot : fort de plus de trente ans d'expérience dans le secteur financier international, notamment au sein du groupe Société Générale en tant que Directeur de la Stratégie, PDG de SGAM et DG Délégué du Crédit du Nord, Alain Clot s'implique depuis plusieurs années dans le secteur de la FinTech en particulier en tant que business angel et dirigeant de The Assets, place de marché internationale dédiée aux actifs d'entreprise.

Benoît Bazzocchi : Président et fondateur de SmartAngels.fr, plateforme d'equity-crowdfunding qui permet à des investisseurs particuliers et professionnels d'investir en direct au capital de start-ups et PME de croissance, en capital et en prêt. Benoît est diplômé de l'EM Lyon et président de l'AFIP (Association Française de l'Investissement Participatif).

Cyril Chiche : Co-fondateur et président de Lydia Solutions, leader français du paiement mobile chez les 18-30 ans. Avant de fonder Lydia, Cyril a participé à la création et au développement de plusieurs sociétés technologiques au croisement des mondes bancaires et télécom.

Olivier Goy : Fondateur et président du directoire de Lendix, plateforme de prêts dédiée aux TPE & PME. Auparavant, Olivier a fondé 123Venture en 2000 avec la volonté de démocratiser l'accès au capital-investissement en ouvrant cette classe d'actifs aux investisseurs particuliers. PDG d'123Venture jusqu'en septembre 2014, il en est aujourd'hui Président du Conseil de Surveillance.

Jonathan Herscovici : Fort d'une expérience sur les marchés financiers acquise depuis 2007, Jonathan fonde Anatec en 2012, lauréat du Concours Mondial d'Innovation 2030 en 2014, qui a pour ambition de révolutionner la gestion d'épargne des particuliers.

Céline Lazorthes : Fondatrice et dirigeante de Leetchi.com, le leader de la cagnotte en ligne avec plus de 3.500.000 clients dans plus de 150 pays et 30 salariés. Le groupe Leetchi édite aussi l'API de paiement MANGOPAY à destination des acteurs de l'économie collaborative (Marketplace, plateforme de crowdfunding). Plus de 500 plateformes en Europe utilisent déjà MANGOPAY.

Nicolas Marchandise : Fondateur et dirigeant du site d'épargne en ligne Advize.fr. Créé en 2012 Advize est le premier « Robo-advisor » français et permet d'offrir aux particuliers un service d'épargne co-pilotée. Avant créer Advize Nicolas Marchandise dirigeait les opérations de Finacor, puis a été co-fondateur de sociétés de gestion d'actifs à Paris et à Londres.

Cédric Teissier : serial-entrepreneur et avide enthousiaste de la FinTech, Cédric Teissier est co-fondateur et CEO de Finexkap, la première plate-forme de financement de trésorerie en France. Auparavant, Cédric a également cofondé Palico, la première place de marché mondiale dédiée au private equity avec plus de 15.000 utilisateurs présents dans plus de 70 pays.